

**CONSEIL DU 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT**

**Séance du lundi 18 mars 2019**

-----

**PROCES VERBAL**

**PRÉSENTS**

M. Jean-François LEGARET,  
M. Emmanuel CALDAGUES, Marc MUTTI,  
Mme Martine FIGUEROA, M. Baptiste BOUSSARD,  
Mme Josy POSINE, Mme Michèle HAEGY,  
Mme Catherine TRONCA, Mme Françoise FILOCHE

**EXCUSEES**

Mme Catherine MATHON (donne pouvoir à M. Jean-François LEGARET),  
Mme Catherine SALVADOR (donne pouvoir à M. Emmanuel CALDAGUES)  
M. Baptiste BOUSSARD (donne pouvoir à Mme Michèle HAEGY du début de la séance  
et jusqu'à l'examen du projet de délibération DAC 141 inclus)

\* \* \* \* \*

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de M. Jean-François LEGARET, Maire du 1<sup>er</sup> Arrondissement

\* \* \* \* \*

**LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**Désigne** à l'unanimité, sur proposition de M. Jean-François LEGARET, Mme Josy POSINE et Mme Catherine TRONCA, en qualité de secrétaires de séance

**Adopte** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 26 novembre 2018

**Entend** une communication de M. Jean-François LEGARET sur les événements qui se sont déroulés samedi dernier et qui ont également touchés le 1<sup>er</sup> Arrondissement. Il rend hommage à l'action des forces de l'ordre et des pompiers, mais aussi de la Croix-Rouge et de la Protection civile. Il indique que le droit de manifester, garanti par la Constitution, ne doit ni justifier ni mener aux débordements quasi-insurrectionnels qui ont de nouveau été constaté le week-end dernier, alors même que l'arsenal législatif et réglementaire permet déjà d'y mettre fin. Il regrette que la Maire de Paris se défasse un peu trop facilement sur la Préfecture de police alors même qu'elle a souhaité de nouveaux pouvoirs de police, ce que la Loi modifiant le statut de Paris a reconnu au Maire de Paris. Il approuvera toutes les dispositions qui pourraient être prise pour les jours à venir pour protéger les personnes et les biens à Paris en général et dans le 1<sup>er</sup> Arrondissement en particulier et qui permettent d'éviter ce qui a pu être constatés à nouveau le week-end dernier

**Entend** une communication du Commissaire divisionnaire Robert HATSCH, qui donne des informations factuelles sur les événements de samedi dernier

**Entend** une communication de M. Marc MUTTI qui souhaite marquer sa vive surprise à la lecture de la tribune de l'opposition de décembre dernier dans le Journal du 1<sup>er</sup>, qui soulignait l'absence de contrat local de prévention et de sécurité dans le 1<sup>er</sup> arrondissement : il juge particulièrement insidieux dans la méthode, fallacieux sur le fond, ce qui peut s'apparenter à de la calomnie, puisque sa réactualisation était depuis 1 an dans les mains du cabinet de Colombe BROSSEL et de la DPSP. Il souligne que la sécurité est un élément trop important pour qu'il soit l'objet de ce genre de comportements

**Prend acte** de la communication de M. Marc MUTTI sur les mises à disposition des salles de la Mairie du 1<sup>er</sup> pour l'année 2018

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 141 - Convention d'occupation du domaine public avec l'association Théâtre musical de Paris (1<sup>er</sup>). M. Jean-François LEGARET ne prend pas part au vote en sa qualité d'administrateur de cette association

**Prend acte** de l'arrivée de M. Baptiste BOUSSARD

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 474 - Subventions (18.700 €) aux dix-neuf comités d'arrondissement de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAE 67 - Attribution d'indemnités exceptionnelles aux kiosquiers de presse parisiens (43.260 €) et conventions avec les kiosquiers de presse parisiens dont les édicules ont été renouvelés

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAE 106 - Subvention (2.700 €) et convention avec l'association Bienvenue au Village Montorgueil pour les illuminations de fin d'année 2018 (1<sup>er</sup>)

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAE 111 - Subvention (3.800 €) et convention avec l'association des commerçants Louvre-Rivoli pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2018 (1<sup>er</sup>)

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASCO 19 - Lycées municipaux - Dotations complémentaires de fonctionnement (5.054 €), subventions d'équipement (260.660 €) et subventions pour travaux d'entretien (27.429 €)

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASCO 24 - Collèges publics Parisiens - Dotations de fonctionnement (20.663 €), subvention d'équipement (2.239.120 €), subventions pour travaux (155.414 €)

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASCO 31 - Collèges publics parisiens – Subvention (1.323.065 €) au titre du budget participatif des collèges et du budget participatif parisien

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASES 33 - Subventions (230.500 €) à 14 associations et convention avec 9 d'entre elles pour leurs actions d'inclusion en direction des personnes en situation de handicap

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASES 38 - Subventions (84.000 €) à 7 associations et conventions avec 3 d'entre elles, dans le champ de l'autisme (Irimi Vivace, le Papotin, Pro Aid Autisme, Service +, Turbulences, Apte, Apte Pôle Répit)

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DEVE 36 - Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes aux Parisiennes et Parisiens

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DFA 17 - Avenant n°3 à la CODP pour l'installation et l'exploitation des colonnes et de mâts porte-affiches du 27 octobre 2005

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DFA 18 - Contrat de concession de services relative à la conception, la fabrication, la pose et l'exploitation de mobiliers urbains d'information à caractère général ou local supportant de la publicité

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DFPE 147 - Subventions et conventions avec cinq associations pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnels de l'accueil individuel dans le cadre des relais d'assistants

**Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DJS 51 - Subventions (52.000 €) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec G.R.S. Paris Centre et Judo Paris Centre (1<sup>er</sup>)

**Valide** les candidatures de Mme Chantal MOLBERT au Conseil de quartier Palais-Royal, de Mme Géraldine SYLVESTRE-BRU au Conseil de quartier Saint-Germain l'Auxerrois et de Mme Agnès TCHITOUNY au Conseil de quartier Vendôme

**Entend** une intervention de M. Marc MUTTI qui s'étonne que la délibération du Conseil de Paris consacrée à la future Coupe du monde de football féminin, qui concernera à Paris le Parc des Princes, n'ait pas associé le 1<sup>er</sup> Arrondissement du fait qu'une "Fan zone" est envisagée dans le Jardin Nelson Mandela

\* \* \* \* \*

La séance est levée à 19h45

\* \* \* \* \*

Jean-François LEGARET

Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement